

Travaux pratiques généralistes

PROPOSITIONS DE CORRIGÉS

Chaque exercice est corrigé comme suit :

- Titre du document
- Contenu intellectuel du document
- Indexation selon le Guide d'indexation 7^e édition
- Commentaires

Les mentions « (Guide, p.) » renvoient à la 7^e édition du Guide d'indexation RAMEAU en ligne (2017).

Rappel : les notices d'autorité personnes (PEP), collectivités (ORG) et titres (TIC, TUT, TUM), même utilisées en matière, ne sont pas gérées par RAMEAU (Guide, p. 13).

1. Guide pratique de la PAO sous Windows

Guide pratique sur la publication assistée par ordinateur, avec un logiciel Microsoft Windows.

Microsoft Windows (logiciels) – Guides pratiques et mémentos

Publication assistée par ordinateur – Guides pratiques et mémentos

L'abréviation *PAO* est un terme exclu sous *Publication assistée par ordinateur* qui s'emploie en point d'accès sujet initial.

Une indexation complémentaire est faite au type de matériel concerné, ici un logiciel Windows de la société Microsoft : *Windows (logiciels)* est un terme exclu sous *Microsoft Windows (logiciels)*.

L'expression *Guides pratiques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Guides pratiques et mémentos* qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour « des documents de référence dans lesquels l'information est présentée de manière à faciliter la consultation plutôt qu'à permettre la lecture continue ou l'étude ».

2. L'atlas du ciel

Le document comporte une série de cartes correspondant aux constellations, et donne une brève description et la méthode d'observation des principaux objets célestes qui les composent.

Astronomie -- Atlas

L'expression *Atlas du ciel* est un terme exclu sous *Astronomie -- Atlas*

La notice d'autorité *Atlas* s'emploie en point d'accès sujet initial ou en subdivision de forme aux sujets scientifiques et techniques.

Bien que pouvant se construire au catalogage, *Astronomie -- Atlas* fait l'objet d'une autorité RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour s'inscrire dans le champ sémantique du domaine avec des liens et des termes exclus (notamment *Étoiles -- Atlas*).

3. La plante dans la ville

Colloque sur les plantes dans les villes et les espaces verts.

Espaces verts -- France -- Actes de congrès

Plantes des villes -- Aspect social -- France -- Actes de congrès

Le point d'accès sujet initial *Plantes des villes* est subdivisé par *Aspect social*, l'étude étant plus sociale que botanique. La subdivision géographique *France* est répétée.

Le terme *Colloques* renvoie à deux autres notices d'autorité : *Congrès et conférences* et *Actes de congrès*. La première s'emploie en point d'accès initial, la deuxième en subdivision (à tous sujets noms communs et noms propres). La subdivision de forme est également répétée dans chaque chaîne d'indexation (jusqu'en mai 2019, date à laquelle les mentions de genre et de forme seront distinctes de l'indexation sujet proprement dite)

4. Le pastel (Et si j'apprenais)

Document d'accès facile pour apprendre à dessiner ou peindre au pastel.

Pastel -- Manuels d'amateurs

La notice d'autorité *Pastel* désigne le pastel en tant que discipline artistique (termes exclus *Peinture au pastel* et *Dessin au pastel*) ainsi que les œuvres produites (terme exclu *Pastels*).

(Le pastel en tant que plante se trouve sous *Isatis tinctoria*.)

Manuels d'amateurs est une subdivision de forme d'emploi général qui s'emploie aux sujets noms communs appropriés (domaines techniques et de loisirs) pour leur présentation à des utilisateurs non professionnels. Attention à ne pas la confondre avec la subdivision de sujet *Technique*.

Les subdivisions *Méthodes* et *Méthodes d'auto-enseignement* ne s'emploient pas à tous sujets, mais seulement aux instruments de musique.

5. Une histoire des mathématiques chinoises

Le document traite des mathématiques propres à la Chine, des origines au 19e siècle. Il mentionne de manière limitée les mathématiques de type "occidental".

Mathématiques chinoises -- Histoire

La notice d'autorité *Mathématiques chinoises* s'emploie en point d'accès sujet initial .

Attention de bien distinguer *Mathématiques chinoises*, qui correspond aux mathématiques basées sur la science traditionnelle chinoise, de *Mathématiques -- Chine*, qui correspond aux mathématiques de type occidental en Chine.

Le sujet porte sur une période trop longue pour être exprimée par une ou deux subdivisions chronologiques, par conséquent la subdivision *Histoire* convient ici (Guide, chap. Histoire/Règles d'indexation, p. 202)

6. Le droit de l'informatique

Le droit français appliqué à l'informatique.

Informatique -- Droit -- France

L'expression *Droit de l'informatique* est un terme exclu sous *Informatique -- Droit*.

La subdivision *Droit* s'emploie comme subdivision de sujet à tous sujets noms communs, à l'exception des sujets juridiques, pour leur aspect juridique ou le droit qui leur est applicable (Guide, p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogue, *Informatique -- Droit* fait l'objet d'une autorité RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour s'inscrire dans le champ sémantique du domaine avec des liens et des termes exclus. Cette autorité s'emploie en point d'accès sujet initial et admet la subdivision géographique.

La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionne pas explicitement le cadre géographique de cette étude ; il peut donc être difficile de la restreindre à la France. Cependant, l'autorité *Droit* désigne un système juridique national (cf. Guide, chap. Droit, p. 154). Il est donc nécessaire de préciser de quel pays il s'agit. On ajoute donc la subdivision géographique *France*.

7. Les publicités légales : information du public et preuves des actes

Le régime de la publicité légale en France et son impact sur l'établissement de la preuve.

Preuve (droit) -- France

Publicité (droit) -- France

L'expression *Publicité légale* est un terme exclu sous *Publicité (droit)*. Le qualificatif (*droit*) la distingue de son homonyme *Publicité* et signifie ainsi que le terme est envisagé dans son sens juridique (Guide, chap. Droit/Règles d'indexation, p. 155).

Il existe plusieurs notices d'autorité RAMEAU pour le terme « preuve ». La mention entre parenthèse, ou qualificatif, permet de décliner les différents types de preuve et les différentes catégories de droit dans lesquelles la notion peut s'inscrire. « Preuve (droit des affaires) » n'existant pas dans RAMEAU, on choisira *Preuve (droit)*

Les deux points d'accès initiaux sont ici localisés par la subdivision géographique France. En effet, les concepts juridiques, comme l'autorité *Droit* (cf. exercice n° 6) sont envisagés dans un cadre national qu'il convient de préciser.

8. Qu'y a-t-il à l'intérieur ? Les insectes

Document destiné aux enfants sur la structure interne (= l'anatomie) des insectes

Insectes -- Anatomie -- Ouvrages pour la jeunesse

La notice d'autorité *Insectes* s'emploie en point d'accès sujet initial

La notice d'autorité *Anatomie* s'emploie soit en point d'accès sujet initial soit en subdivision et désigne l'anatomie des animaux (termes exclus *Anatomie animale*, *Anatomie vétérinaire* et *Animaux -- Anatomie*). Elle est ici employée en subdivision de sujet aux êtres vivants.

La subdivision de forme *Ouvrages pour la jeunesse* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des publications s'adressant à la jeunesse.

9. Bibliographie de l'histoire des musées de France

Bibliographie de l'histoire des musées de France.

Musées -- France -- Histoire -- Bibliographie

La notice d'autorité *Musées* s'emploie soit en point d'accès sujet initial soit en subdivision et admet la subdivision géographique ; ici elle est employée en point d'accès initial.

La notice d'autorité *Histoire* s'emploie soit en point d'accès sujet initial soit en subdivision aux collectivités, lieux et à tous sujets noms communs, à l'exception des guerres et des sujets historiques en

général, ainsi que des genres cinématographiques, littéraires et musicaux (Guide, p. 202-204). Ici elle est employée en subdivision de sujet. La subdivision *Histoire*, étant assimilable à une subdivision chronologique, s'emploie après la subdivision géographique.

La subdivision de forme *Bibliographie* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des listes de livres seuls ou de livres et de publications en série s'y rapportant.

10. Presse écrite, parlée, télévisée : dictionnaire juridique

Dictionnaire de droit français de la presse écrite et des médias audiovisuels.

Presse -- Droit -- France -- Dictionnaires
Presse audiovisuelle -- Droit -- France -- Dictionnaires

L'expression *Presse écrite* est un terme exclu sous *Presse*. Les expressions *Presse parlée* et *Presse télévisée* sont des termes exclus sous *Presse audiovisuelle*.

Les notices d'autorité *Presse* et *Presse audiovisuelle* s'emploient en point d'accès sujet initiaux. Elles ne sont pas juridiques, et pour rendre compte du droit qui leur est applicable elles doivent être suivies de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, chap. Droit, p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogage, *Presse -- Droit* fait l'objet d'une autorité RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour s'inscrire dans le champ sémantique du domaine avec des liens et des termes exclus (notamment *Droit de la presse*).

Ces deux autorités sont localisées par la subdivision géographique *France* (cf ; exercices n° 6 et 7).

La page de titre proposée pour cet exercice ne mentionnant pas explicitement le cadre géographique de cette étude, il peut être difficile de la restreindre à la France. Cependant le droit s'inscrivant dans un cadre national (à l'exception du droit international), la localisation est généralement nécessaire.

La subdivision de forme *Dictionnaires* s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres pour des dictionnaires spécialisés en français. (On n'emploie pas « *Dictionnaires français* »)

11. Les poètes et le sport

Anthologie de poèmes dont le thème est le sport.

Sports -- Poésie

Sport est un terme exclu sous *Sports*. Le document est une anthologie de poèmes dont le thème est le sport et non une étude sur le sport en tant que thème littéraire. On emploie donc la subdivision de forme d'emploi général *Poésie* (et non la subdivision de sujet *Dans la littérature*).

12. Radiologie de la sinusite chronique

Diagnostic radiologique de la sinusite.

Sinus paranasaux -- Radiographie

Sinusite -- Radiographie

L'expression *Sinusite chronique* est un terme exclu sous *Sinusite* qui s'emploie en point d'accès sujet initial.

Sinusite a également pour terme exclu la construction *Sinus paranasaux -- Inflammation*, qui précise le nom de l'organe concerné par l'inflammation (les sinus paranasaux).

Radiologie s'emploie uniquement en point d'accès sujet initial mais un renvoi d'orientation (Voir aussi...) permet de trouver la subdivision correspondante *Radiographie* qui s'emploie notamment aux maladies et parties du corps. La radiographie de la maladie est en fait la radiographie de l'organe malade.

Il faut donc ici établir deux points d'accès sujet : l'un à la partie du corps atteinte et l'autre à la maladie correspondante.

13. Les orfèvres parisiens de la Renaissance (1506-1620)

Étude sur les orfèvres (conditions sociales, mœurs et coutumes, statut juridique, liste...) à Paris aux 16^e et 17^e siècles et sur leur production.

Orfèvres -- France -- Paris (France) -- 16^e siècle

Orfèvres -- France -- Paris (France) -- 17^e siècle

Orfèvrerie de la Renaissance -- France -- Paris (France)

La notice d'autorité *Orfèvres* s'emploie en point d'accès sujet initial.

Les orfèvres sont une catégorie de personnes ; cette notice d'autorité pourrait donc être suivie de subdivisions de sujet applicables aux catégories de personne, mais, les aspects étant multiples, les subdivisions de sujet sont trop nombreuses et deviennent de ce fait superflues.

La subdivision géographique est double car la construction est indirecte (chemin par le pays pour les villes).

Orfèvrerie est une notion du domaine de l'art et à ce titre admet l'expression de périodisation "de la Renaissance" ; cette autorité, bien que contenant une notion chronologique, peut être localisée (Guide, chap. Art, p. 69). ?

Les subdivisions chronologiques affranchies *16e siècle* et *17e siècle* auraient pu être employées sous *Orfèvrerie* mais pas sous *Orfèvrerie de la Renaissance*.

14. Albert Camus et la philosophie

Journées d'études sur la philosophie d'Albert Camus.

Camus, Albert (1913-1960) -- Philosophie – Actes de congrès

La notice d'autorité *Philosophie* s'emploie en point d'accès sujet initial ou en subdivision.

En subdivision, elle s'emploie notamment aux personnes (à l'exception des personnes connues uniquement comme philosophes) pour l'étude de leur philosophie. Albert Camus n'est pas seulement philosophe, mais également écrivain (romancier, dramaturge, ...) : d'où l'emploi de la subdivision dans ce cas.

L'expression *Journées d'étude* est un terme exclu sous *Congrès et conférences* dont le premier renvoi d'orientation (Voir aussi...) oriente vers la subdivision de forme *Actes de congrès* qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres.

15. Guide du débroussaillage

Guide technique du débroussaillage pour éviter la propagation des incendies en forêt, destiné à tous.

Débroussaillage – Guides pratiques et mémentos

Forêts -- Incendies -- Lutte contre – Guides pratiques et mémentos

Le terme *Débroussaillage* est un terme exclu sous *Débroussaillage* et sous *Défrichement*

L'expression *Lutte contre les incendies de forêts* est un terme exclu sous *Forêts -- Incendies -- Lutte contre*.

Il n'est pas nécessaire de localiser à *Provence-Alpes-Côte d'Azur (France)* car ce guide traite de ces sujets d'un point de vue général et la restriction géographique de la 4e de couverture est liée à l'auteur qui est la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'expression *Guides techniques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Guides pratiques et mémentos*.

16. Code de l'environnement

Ensemble structuré de textes législatifs français relatifs à l'environnement.

Environnement -- Droit -- France -- Codes

La notice d'autorité *Environnement* s'emploie en point d'accès sujet initial. Elle n'est pas juridique, donc, pour rendre compte du droit qui lui est applicable, elle doit être suivie de la subdivision de sujet *Droit* (Guide, chap. Droit/Règles d'indexation p. 155).

Bien que pouvant se construire au catalogage, *Environnement -- Droit* fait l'objet d'une autorité RAMEAU, car ce concept a été jugé suffisamment important pour s'inscrire dans le champ sémantique du

domaine avec des liens et des termes exclus (notamment *Droit de l'environnement*). Elle est ici localisée par la subdivision géographique *France* (cf. exercices 6, 7 et 10).

La subdivision de sujet ou de forme *Codes* s'emploie aux sujets juridiques. Ici elle est employée en subdivision de forme pour caractériser la nature du document (un ensemble structuré de textes législatifs).

17. Le grand guide de New York et de l'État de New York

Guide touristique de la ville et de l'État de New York.

New York (N.Y.) – Guides touristiques et de visite
New York (États-Unis ; État) – Guides touristiques et de visite

On établit deux points d'accès sujet pour couvrir l'aire géographique traitée dans ce document qui correspond non seulement à l'État de New York dans son ensemble, mais aussi à la ville de New York.

New York (N.Y.) et *New York (États-Unis ; État)* sont des noms géographiques correspondant à des collectivités territoriales qui s'emploient soit en point d'accès sujet initial soit en subdivision (Guide, p. 223). Ici ces deux notices d'autorité sont employées en point d'accès sujet initial

La subdivision de forme *Guides touristiques et de visite* s'emploie aux noms de lieux.

A noter : la notice d'autorité désignant la ville de New York est suivie de l'abréviation du nom de l'État auquel elle appartient. Les notices d'autorités des noms géographiques américains suivent en effet des règles particulières (Guide, Chap. Noms géographiques /Règles d'indexation, p. 213).

18. Le peuple de Paris

Situation sociale et culture populaire du peuple parisien au 18e siècle.

Classes populaires -- France -- Paris (France) -- 18e siècle
Culture populaire -- France -- Paris (France) -- 18e siècle
Paris (France) -- Conditions sociales -- 18e siècle

"Peuple (classe sociale)" renvoie à *Classes populaires*.

La notice d'autorité *Culture populaire* convient pour l'indexation de ce document car elle s'oppose à la culture d'élite, un point de vue développé ici (note d'application).

La subdivision géographique est double car la construction est indirecte (chemin par le pays pour les villes).

L'expression *Situation sociale* est un terme exclu sous *Statut social* dont le premier renvoi d'orientation (Voir aussi...) permet de trouver la subdivision *Conditions sociales* qui s'emploie aux catégories de personnes, groupes ethniques et lieux.

Ne pas employer ici la notice d'autorité *Peuple* dans la mesure où il s'agit d'une notion politique et non d'une notion à caractère social.

A noter : on remarque que la notice d'autorité géographique *Paris (France)* correspondant à une collectivité territoriale s'emploie soit en point d'accès sujet initial soit en subdivision (Guide, chap. Noms géographiques /Règles d'indexation p. 223).

19. Histoire du choléra en France

Histoire du choléra en France de 1832 à 1854.

Choléra -- France -- 19e siècle

Pour dater un sujet nom commun ou nom propre, on emploie en général les subdivisions chronologiques affranchies (Guide, p. 28-29 et 49-50) en choisissant la plus appropriée. La subdivision chronologique affranchie *19e siècle* est celle qui correspond le mieux à la période étudiée dans le document (1832-1854).

20. Le bilan économique des années Mitterrand

Étude sur l'état de la situation économique et l'action économique des pouvoirs publics en France de 1981 à 1993.

France -- Conditions économiques -- 1981-1995

France -- Politique économique -- 1981-1993

L'expression *Situation économique* est un terme exclu sous *Histoire économique* dont le renvoi d'orientation permet de trouver la subdivision *Conditions économiques*.

La Notice d'autorité *Politique économique* (qui traduit l'action économique des pouvoirs publics) s'emploie en point d'accès sujet initial ou en subdivision.

Les subdivisions *Conditions économiques* et *Politique économique* s'emploient aux lieux. Ces subdivisions aux lieux disparaîtront en mai 2019.

21. Dictionnaire général français-espagnol, espagnol-français

Dictionnaire bilingue.

Français (langue) -- Dictionnaires espagnols

Espagnol (langue) -- Dictionnaires français

Ce dictionnaire donnant les traductions dans les deux sens, il est nécessaire d'établir deux points d'accès sujet, un pour chacune des langues.

Dans le cas d'un dictionnaire de traduction unilatérale, un seul point d'accès sujet est établi, par ex. : *Français (langue) -- Dictionnaires espagnols* pour un dictionnaire traduisant le français en espagnol.

Cette règle va changer en mai 2019 avec l'introduction de la nouvelle zone genre/forme.

22. Dictionnaire des grands noms de la seconde guerre mondiale

Dictionnaire biographique des principaux acteurs de la seconde guerre mondiale.

Guerre mondiale (1939-1945) -- Biographies -- Dictionnaires

L'expression *Dictionnaires biographiques* est un terme exclu sous la subdivision de forme *Biographies – Dictionnaires*, qui s'emploie à tous sujets noms communs et noms propres. Par conséquent, bien qu'étant absente de la liste des subdivisions applicables aux guerres, elle peut s'employer après le point d'accès sujet initial *Guerre mondiale (1939-1945)*.

23. De Gaulle et "Le Monde"

Les relations entre le général De Gaulle et le journal "Le Monde".

Gaulle, Charles de (1890-1970) -- Et la presse Le |Monde (périodique ; France ; 1944-....) État et presse -- France -- 1945-1970

Les notices d'autorités noms de personnes et collectivités peuvent être suivies de subdivisions du type : *Et [sujet]*, où le sujet peut être un nom commun ou un nom géographique. Ces subdivisions permettent de traduire les relations de la personne ou de la collectivité avec différents sujets : connaissance dans un domaine, attitude sur une question, relations avec un groupe de personnes, etc.

Les études sur un titre de presse sont indexées grâce à des notices d'autorité RAMEAU de titre de publication en série, systématiquement qualifiées par (*périodique*). En cas d'homonymie, ce qualificatif est précisé par le pays d'édition et si nécessaire les dates d'existence de la publication (Guide, chap. Publications en série / Règles d'indexation, p. 108).

L'indexation est complétée par la notice d'autorité *État et presse* [+ subd. géogr.] qui permet de rendre compte des relations entre le gouvernement et la presse.

1945-1970 est une subdivision chronologique affranchie (Guide, p. 50)

24. Analyse économique du sport

Le sport étudié d'un point de vue économique.

Sports -- Aspect économique

La subdivision *Aspect économique* est une subdivision affranchie qui s'emploie à tous sujets noms communs, étudiés d'un point de vue économique, à l'exception des sujets économiques (Guide, chap. Economie politique / Règles d'indexation, p. 148).

25. Aux origines de l'action sociale : l'intervention des services sociaux aux chemins de fer

Retrace la mise en place des services sociaux à la SNCF.

Société nationale des chemins de fer français -- Services sociaux -- Histoire

SNCF est un terme exclu sous la notice de collectivité *Société nationale des chemins de fer français*. *Services sociaux* est une subdivision qui s'emploie aux collectivités. Elle est suivie de la subdivision *Histoire* pour désigner la perspective historique du document (Guide, chap. Histoire / Règles d'indexation, p. 202-203).